SAGE
HAUT-ALLIER

SAGE du Haut-Allier
Commission Locale de l'Eau
4 avril 2018 - Cayres

Ordre du jour :

- Validation du compte-rendu de la réunion précédente,
- Election des représentants du collège des élus au sein du bureau,
- Présentation de la nouvelle version du Projet Nouveau Poutès,
- Présentation du rapport d'activités 2017 de la CLE,
- Présentation de l'état d'avancement de la phase d'élaboration du contrat territorial Haut-Allier,
- Point d'information sur le plan de déversement d'alevin 2018,
- Demande d'autorisation d'exploiter une microcentrale hydroélectrique sur le Pontajou,
- Points divers

SAGE HAUT-ALLIER

Validation du compte-rendu de la séance précédente

SAGE
HAUT-ALLIER

Election des représentants du collège des élus au bureau de la CLE

SAGE
HAUT-ALLIER

Le bureau est composé de 16 membres repartis comme suit :
- 8 représentants des collectivités territoriales (dont le Président et le Vice-Président) :
- 4 représentants des services de l'Etat
- 4 représentants des usagers

Suite à l'arrêté modificatif de composition de la CLE du 18 janvier 2018, Messieurs SOUCHON et HOENER, représentant respectivement la Communauté de communes du Haut-Allier et les maires du Puy-de-Dôme, doivent être remplacés au sein du bureau de la CLE.

Rappel :

Le bureau se réunit plusieurs fois par an (entre 3 et 5 fois) pour préparer les séances plénières et pour orienter les travaux de la CLE. Il peut également rendre un avis à la place de la CLE (article 12 des règles de fonctionnement de la CLE).

Candidatures au sein du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux?

SAGE HAUT-ALLIER

Présentation de la nouvelle version du Projet Nouveau Poutès

Intervention : Sylvain LECUNA, Chef de projet Poutès, EDF

SAGE
HAUT-ALLIER

Validation du rapport d'activités 2017 de la cellule d'animation et de la CLE

SAGE
HAUT-ALLIER

Année 2017 : première année de mise en œuvre du SAGE

Emergence d'un CT à l'échelle du SAGE

=> Démarches opérationnelles arrivant à échéance

Sur proposition de la CLE :

- Sollicitation de l'Etablissement public Loire pour porter une démarche opérationnelle à l'échelle du SAGE,
- Rédaction du dossier de pré-sélection à destination de l'Agence de l'Eau, validé fin 2017 par le Conseil d'Administration,
- Recrutement d'un animateur par l'Etablissement public Loire en fin d'année 2017 pour mener à bien cette démarche

Etudes et actions prioritaires inscrites dans le PAGD

- Etude quantitative globale à l'échelle du SAGE => reprogrammée en 2018 en raison d'une mutualisation avec le SAGE AA
- Inventaire des zones humides supérieures à 1 ha,
- Mise en place de la Commission inter SAGE Loire amont / Haut-Allier pour faire émerger une dynamique autour de la ressource souterraine FRGG 100 Monts du Devès

SAGE HAUT-ALLIER

Réunions des différentes instances :

3 Réunions de la CLE : mars, juin et octobre

- Bilan d'activités 2016
- Avis sur dossier de demande d'autorisation divers
- Lancement de l'étude « Zones humides »
- Présentation de résultats d'étude : Bilan des connaissance s relatives aux impacts du Changement Climatique

2 réunions du bureau de la CLE : février et septembre

- Travaux sur le cahier des charges de l'étude Zones humides
- Avis sur différents dossier : SOCLE, Plan d'adaptation au Changement Climatique, SAGE Alagnon
- Travail sur le logo et la charte graphique du SAGE

2 réunions de la commission inter-SAGE HA/LOAM

- Présentation des connaissance actuelles
- Présentation des résultats du stage « recueil de données »

SAGE HAUT-ALLIER

Avis formulés

La CLE et son bureau ont rendu 5 avis sur les 5 dossiers soumis à leur consultation.
La CLE a été informée sur 9 procédures de déclaration (8 en Lozère et 1 en Ardèche).

Organismes	Objet	Date d'arrivée	Avis rendu
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	Addenda au dossier de reconfiguration de la retenue de Poutès	31- jan-17	Favorable
Préfecture de Haute-Loire	Demande d'autorisation d'exploiter une microcentrale hydroélectrique sur les communes d'Auvers et la Besseyre	28-mai-17	Défavorable
Agence de l'Eau LB	Avis sur le Plan d'adaptation au changement climatique	16-mai-17	Favorable avec remarques
DREAL de bassin	Avis sur le projet de SOCLE	1-juil.-17	Favorable avec remarques
SIGAL	Avis sur le projet de SAGE Alagnon	13-aou-2017	Favorable

SAGE HAUT-ALLIER

SAGE HAUT-ALLIER

Information et communication

- Nouveau site internet : www.sage-haut-allier.fr
- Création d'une Charte graphique et d'un nouveau logo,
- Rédaction de 3 newsletters numériques,
- Rédaction du guide de lecture du SAGE,
- Organisation de journées thématiques autour de la continuité écologique :
  - 3 mai 2017
  - Visite du chantier de Poutès

Budget 2017

Co-financements pour l'animation et communication :
- Agence de l'Eau Loire – Bretagne
- Conseils régionaux

Financement étude ZH
- Agence de l'Eau Loire – Bretagne
- FEDER Loire

		Dépenses	
		Dépense prévisionnelles 2017	Dépenses réelles 2017
Animation		***95 872€***	***81 104,09 €***
Cellule d'animation	Animatrice	43 317€	*43 025,79 €*
	Animateur (4 mois)	14 000€	*8 171,81 €*
	Encadrement + SIG / frais de structure	25 555€	*16 906,49 €*
Frais de fonctionnement (location bureaux, fournitures,…)		13 000€	13 000€
Communication		***10 000€***	***8664,40 €***
Hébergement du site internet		500€	500€
Charte graphique et logo		2000€	1440€
Guide de lecture du SAGE		5000€	3974,40€
Film de sensibilisation		3000€	2750€ (devis)
Etudes		***175 000€***	
Inventaire Zones humides		175 000€	En cours

SAGE HAUT-ALLIER

Perspectives 2018

Les principales perspectives pour 2018 sont les suivantes :

- Instruction des demandes d'avis sur les dossiers soumis à la consultation de la CLE,
- Suivi et concertation autour de l'étude Zones humides,
- Etude quantitative en partenariat avec le SAGE Allier aval,
- Etude préalable à la mise en place d'un schéma de gestion sur la masse d'eau souterraine Monts du Devès, en partenariat avec le SAGE Loire amont,

Par ailleurs, il s'agira de pérenniser et renforcer les actions de communications avec comme objectifs de :

- Rédiger trimestriellement la **newsletter** du SAGE du Haut-Allier ;
- Créer un **guide d'application de la règle n° 1 du SAGE,**
- Rédiger une **plaquette concernant les premiers résultats de l'étude Zones humides**
- Réaliser un **film de sensibilisation** autour de la vulnérabilité de la ressource souterraine du Devès,
- Mettre à jour le **site internet du SAGE,**

SAGE HAUT-ALLIER

Présentation de l'état d'avancement de la phase d'élaboration du contrat territorial Haut-Allier

Intervention : Lucas DRANCOURT, chargé de mission CT Haut-Allier,
Etablissement public Loire

SAGE
HAUT-ALLIER

Point d’information sur le plan de déversement d’alevins 2018

SAGE
HAUT-ALLIER

Contexte :

La CLE a été consultée par la DREAL de bassin, pour rendre un avis sur le plan de déversement d'alevins 2018, réalisé dans le cadre du marché « repeuplement saumon, 2017-2019 » porté par l'Etablissement public Loire.

Sur l'Allier et ses affluents, la quantité d'alevins déversée sera comprise entre 380 000 (min) 400 000 individus (max), **dont 239 000 en aval de Brioude;**
Les déversements seront réalisés en mai-juin, pour les alevins de printemps.

D'autres cours d'eau sont également concernés par les déversements : Dore (entre 25 000 et 50 000 individus), Sioule (entre 130 000 et 150 000 individus), Gartempe et affluents (entre 130 000 et 150 000 individus), Affluents de l'Arroux (entre 35 000 et 70 000 individus).

SAGE
HAUT-ALLIER

Règles et principes de déversement :

Le PLAGEPOMI (PLAn de GEstion des POissons MIgrateurs) comprend un certain nombre de mesures relatives aux modalités de réalisation des opérations de soutien d'effectif :

- Mise en place d'une zone tampon autour des frayères naturelles (100m de part et d'autre),
- Zone refuge en amont de Langeac pour éviter la compétition entre les alevins sauvages et les alevins élevés,
- Déversement sur affluents de l'Allier quand saturation et que des surplus restent à relâcher.

Observation de frayères :

- Chaque année, en hiver, Lograni et l'APS réalisent des prospections pour observer les frayères naturelles de saumon.

- En l'absence de données, comptabilisation des frayères observées les 3 dernières années dans un rayon de 100m autour du site de déversement potentiel :
  - 0 ou 1 => déversement avec une densité = 1indiv/m2
  - 2 ou 3 => déversement avec une densité = 0,5indiv/m2,
  - Plus de 3 => pas de déversement possible

SAGE HAUT-ALLIER

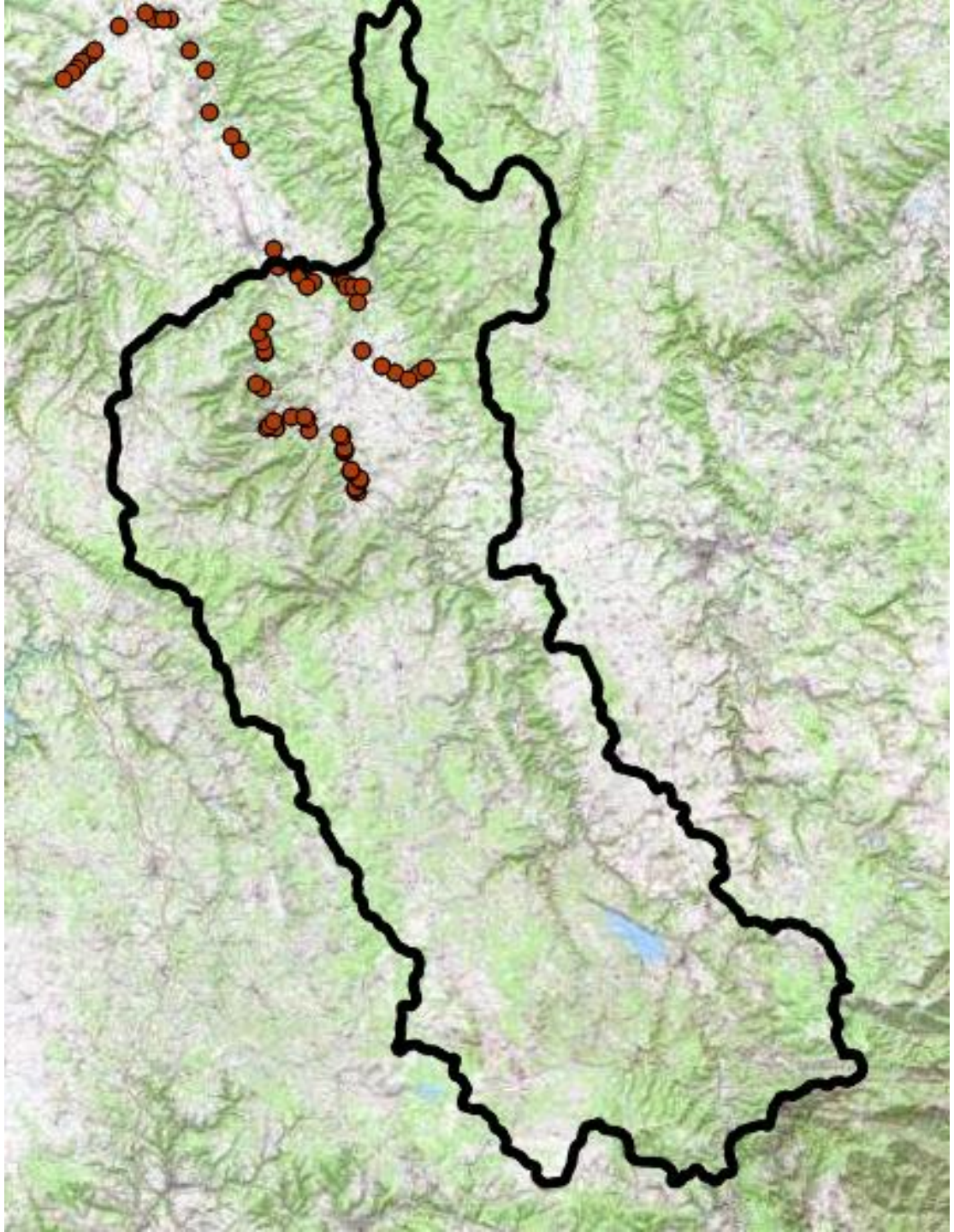

Propositions de déversement :

- De l'amont vers l'aval,
- Sur l'Allier de Langeac jusqu'à 12,5 km en amont de Pont du Château,
- Sur 4 affluents de l'Allier (nouvelle proposition par rapport à l'année dernière) : Sénouire, Couzes d'Ardes, Chambon et Pavin.

SAGE
HAUT-ALLIER

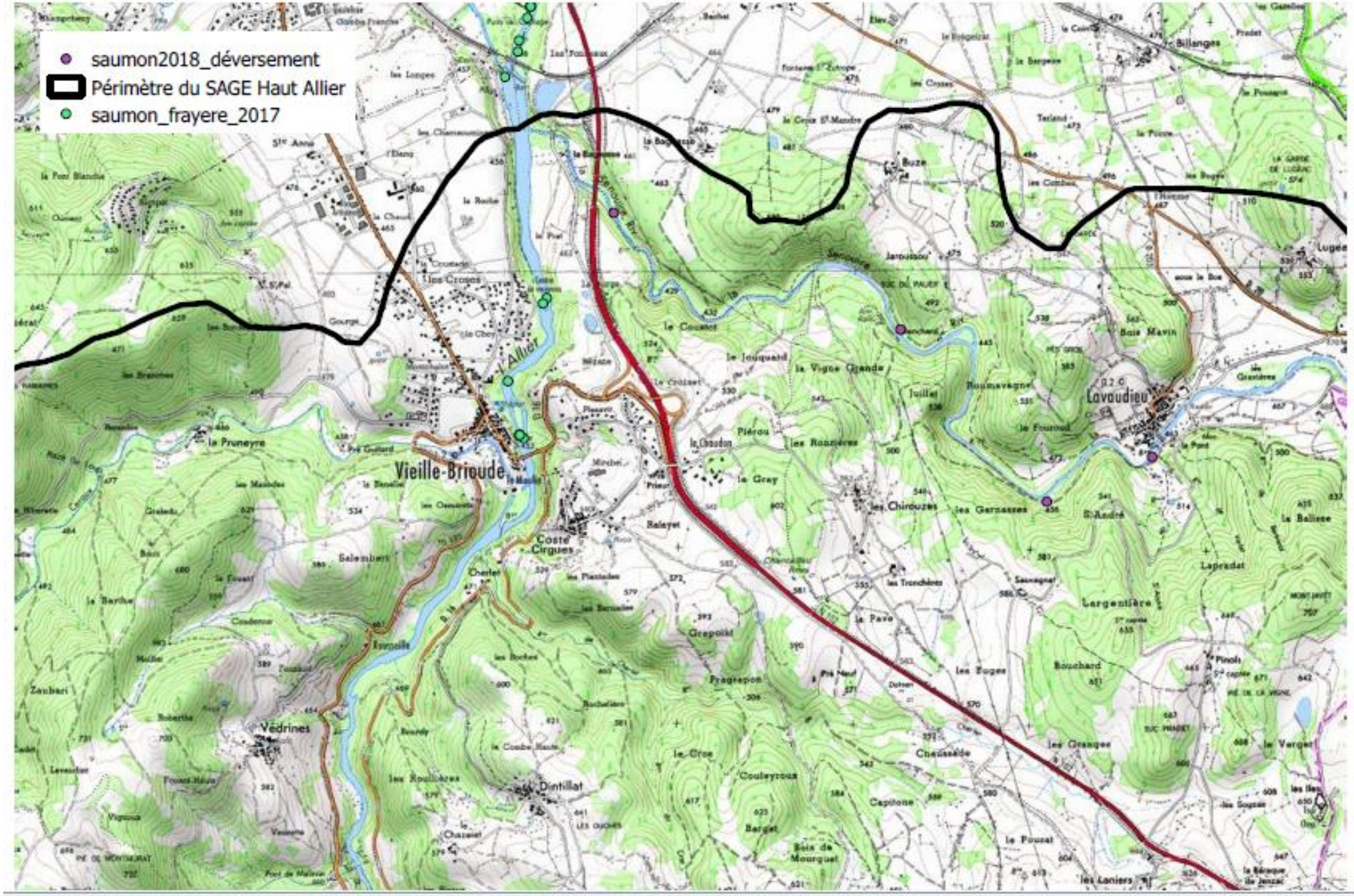

SAGE
HAUT-ALLIER

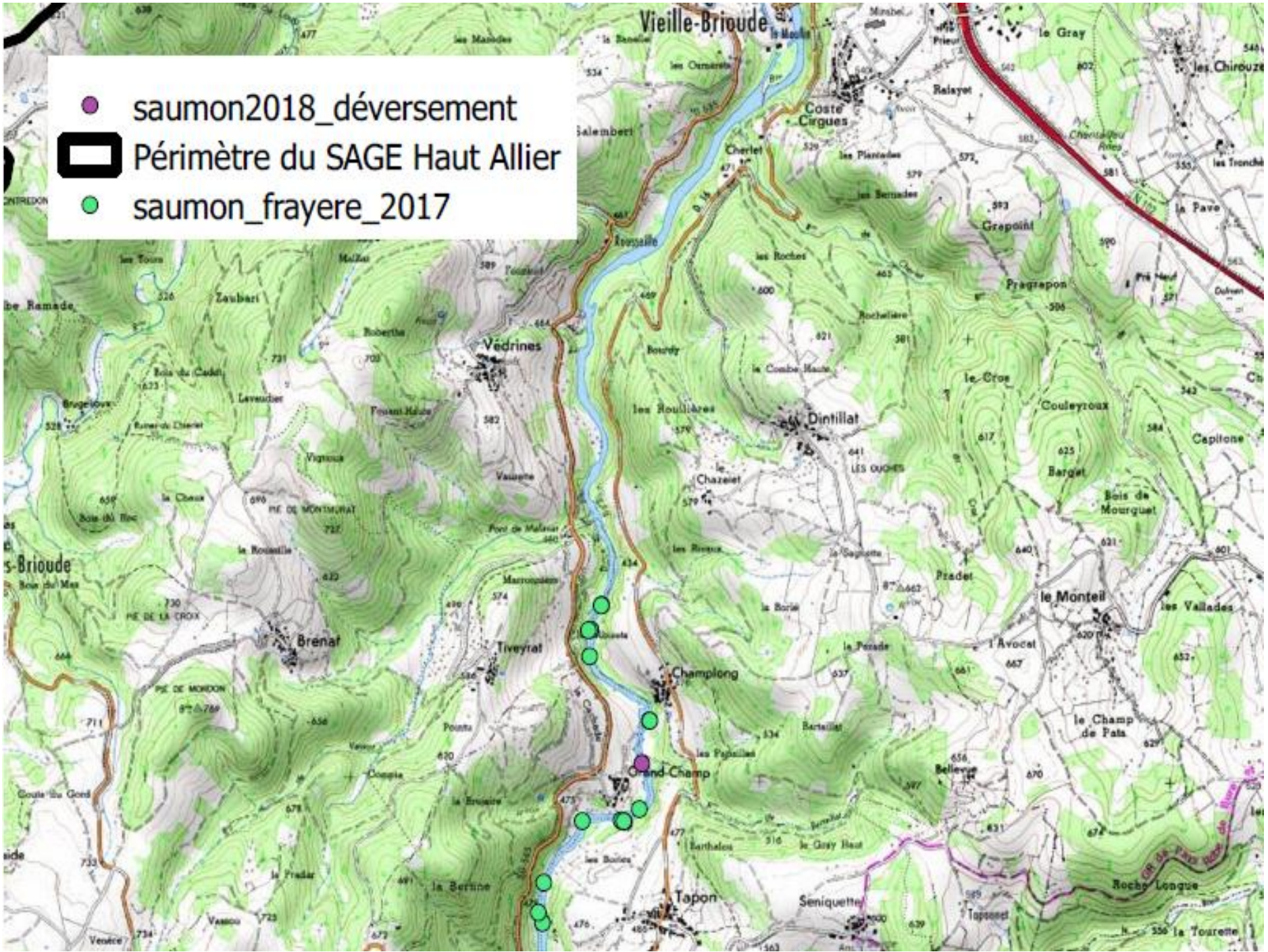
saumon2018_déversement
Périmètre du SAGE Haut Allier
saumon_frayere_2017
Vieille-Brioude
Védrines
Dintillat
Brenat
Tiveyrat
Champlong
Grand-Champ
Tapon
le Monteil
Coste Cirgues
Relayet
Grepoint
Pragrapon
Couleyroux
Capitone
Bargot
Pradet
Seniquette
Roche Longue
la Tourette
Zaubert
Chariet
Chazelet
Bourdy
Ronsaille
Salembert
Les Chirouze
la Pave
le Gray
Les Vallades
le Champ de Pais
Bellevue
Bois de Mourguet
Le Croe
Les Roches
Les Roulières
Les Bernades
Les Plantades
Les Ouzeres
Les Manades
Les Tours
Bois du Cadet
Levendier
Vignoux
Vauzette
Pont de Malavar
Les Rieux
Les Borie
Les Pagnolles
Les Boules
Le Gray Haut
Barthelas
Bartellat
Les Rouches
Rochelière
Le Combe Haute
Les Ouches
Le Avocat
Le Pessade
Le Sagnette
Le Bernine
Le Pradar
Le Brousse
Le Coste
Le Pountu
Le Rousselle
Le Chaux
Le Ramade
Le Bois du Mas
Le Bois du Bac
Le Bois du Cadet
Le Bois du Chariet
Le Bois de Mourguet
Le Bois du Gond
Le Venice
Le Vassou
Le Vauzette
Le Macronnière
Le Roberthe
Le Fossant Haute
Le Malzac
Le Bugeldux
Le Coste du Gond
Le Coste
Le Pic de Montmurat
Le Pic de la Croix
Le Pic de Mondon
Le Pic de Malavar
Le Pic de Malavar
Le Pic de Malavar

Avis formulé :

- Volonté de faire du retour du saumon sur les frayères un outil de développement durable de son territoire,
- Souhait d'alevinage sur la partie amont du territoire (en amont de Poutès) où les conditions hydrologiques sont favorables (température fraiche, eau de bonne à très bonne qualité, faciès d'écoulement diversifiés),
- Valorisation de la reconfiguration du barrage de Poutès,
- Interrogations quant aux déversements effectués sur la Dore (problème de qualité) et sur la Gartempe (problèmes de continuité écologique ~ 120 barrages),

=> Avis défavorable, sur la stratégie retenue pour les actions de repeuplement.

SAGE HAUT-ALLIER

Demande d’autorisation d’exploiter une microcentrale hydroélectrique sur le Pontajou

SAGE
HAUT-ALLIER

Contexte :

- Sollicitation de la DDT 43 en date du **23 mars 2018**, 45 jours pour rendre un avis à partir de la date de réception, enquête publique en cours sur ce dossier dans les mairies concernées,
- Localisation : Lieu dit Giberges, communes de Saugues et de Venteuges sur le Pontajou à 9 km de la confluence avec la Seuge,
- Société SAS Hydroplus,
- Durée d’autorisation souhaitée entre 20 et 40 ans,
- Secteur d’étude classé en liste 1 et 2 au titre de la continuité écologique, en réservoir biologique par le SDAGE Loire-Bretagne, et cours d’eau dont l’état écologique au titre de la DCE est « très bon ».

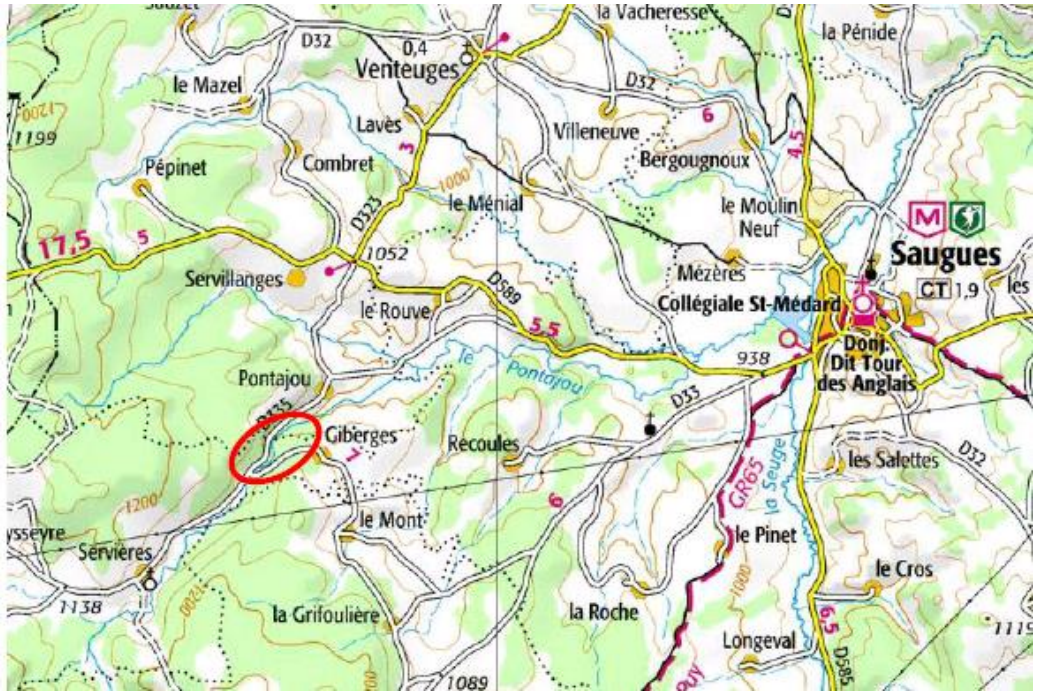

SAGE HAUT-ALLIER

Caractéristiques générales de l'ouvrage

- Réhabilitation d'un ancien moulin sur le Pontajou,
- Renforcement du seuil existant par replacement des blocs (fixation par ciment, croisillons et boulons),
  - Hauteur du seuil = 92cm
  - Associé à la prise d'eau de l'ancien moulin

SAGE HAUT-ALLIER

Caractéristiques générales de l'ouvrage

- Longueur du tronçon court-circuité = 439m
- Puissance maximum brute = 207kW
- Plage de fonctionnement = 90 jours par an (débit d'équipement = 0,510m3/s ce qui correspond à un débit atteint 25% du temps)
- Dispositifs de franchissement :
  - Dévalaison = chenal situé au sommet du plan de grille + vanne pour débit d'hiver (assurant également le transit sédimentaire)
  - Montaison = passe à poisson à bassins successifs
- Débits réservés proposés:
  - 100l/s entre avril et octobre (hors période de reproduction de la TRF), soit 35% du module (estimé à 0,285m3/s)
  - 160l/s entre novembre et mars (pendant la période de reproduction de la TRF), soit 56% du module

SAGE HAUT-ALLIER

Schéma d’ensemble du projet

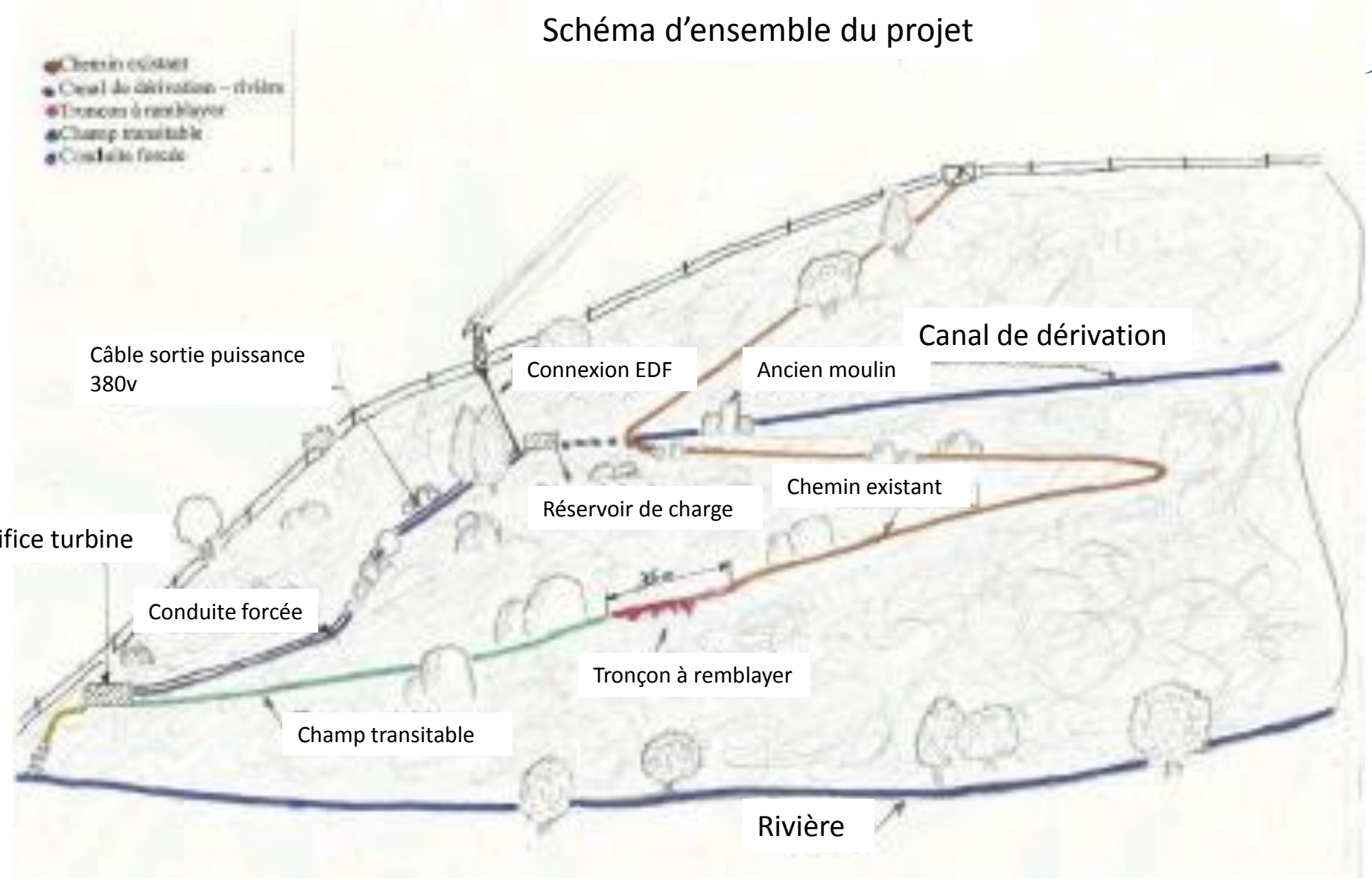

SAGE HAUT-ALLIER

Evaluation de l'impact du projet sur l'environnement

Qualité des eaux superficielles : faible à nul

Transport sédimentaire : faible

Ouverture de la vanne quand débit supérieur à 160l/s

Milieu biologique terrestre : faible

Milieu biologique aquatique : modéré à faible

Usages de l'eau faible à nul pour la pêche, la baignade et le tourisme

Evaluation des incidences Natura 2000 : pas d'impacts significatifs sur les habitats et les espèces (*Absence de consultation des cellules d'animation Natura 2000 par les services instructeurs)*

SAGE HAUT-ALLIER

Mesures compensatoires proposées:

- Mettre en défens les zones de reproduction des truites en amont du pont, et ce en protégeant les frayères des piétinements bovins et en créant des zones d'abreuvement spécifiques sur un linéaire d'environ 400m sur la Seuge.
- Entretien des berges en amont de la prise d'eau,
- Réhabilitation des frayères en amont de la prise d'eau,
- Réalisation d'un suivi piscicole, astacicole et des habitats sur les 5 premières années de la mise en exploitation :
  - Suivi des populations d'écrevisses et de truites dans le TCC
  - Suivi des zones de frayères

SAGE HAUT-ALLIER

Conformité SDAGE Loire Bretagne:

- 1A Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux
- 1C Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau
- 1D Restaurer la continuité longitudinale des cours d'eau
- 9A Restaurer le fonctionnement des circuits de migration

Les travaux de ne modifieront pas le lit du Pontajou, ni les faciès d'écoulement ou les habitats pour la faune et la flore. Les régimes réservés proposés visent à maintenir les habitats des espèces cibles rencontrées et ainsi leur permettre de réaliser l'ensemble de leur cycle biologique sans contrainte particulière. Des dispositifs de montaison et de dévalaison sont prévus sur l'ouvrage.

SAGE
HAUT-ALLIER

Dispositions du SAGE concernées par le projet

Sous-objectif 4.1 : Inciter à la préservation et/ou la restauration de la continuité écologique

D411: « Mettre en œuvre un plan d'action de restauration de la continuité écologique »

=> Définir des priorités d'intervention/restauration de la continuité écologique en fonction : des classement des cours d'eau en liste 1/liste 2, des enjeux biodiversité…

Sous-objectif 4.3 : Préserver les zones humides, la biodiversité et les têtes de bassin versants:

D434 : « Préserver les espèces patrimoniales »

=> Maintenir et préserver les espèces piscicoles patrimoniales et communes,

=> S'assurer que les travaux en cours d'eau n'impactent ni la libre circulation des poissons, ni l'état des frayères.

D435 : « Préserver les têtes de bassin versant »

=> En caractérisant les enjeux associés en termes de patrimoine naturel, de fonctionnalité des milieux aquatiques mais aussi d'usages socio-économique.

SAGE HAUT-ALLIER

Avis des acteurs consultés

Avis FDPPMA 43 :

–**Opposition de principe** au projet en vertu de la position officielle de la Fédération de pêche sur les nouveaux équipements (seuil, bief et usine à construire)

–S'interroge sur la gestion des sédiments, *=> Sédiments piégés seront remis en bordure de CE en aval du site et repris par les crues*

–Souhait d'un débit réservé unique, ou d'une extension du Qr de 160l/s jusque début mai voire mi-mai (au lieu d'avril) *=> 160l/s du 16 octobre au 15 avril*

–Demande à être associée aux suivis proposés en mesures d'accompagnement,

–Demande que des précisions soient apportées sur les stations, les protocoles, la fréquence et la durée des suivis *=> association de la fédération 43 à chaque étapes du suivis*

–Demande à ce que les résultats des suivis puissent permettre l'ajustement des modalités d'exploitation (notamment Qr).

SAGE HAUT-ALLIER

Propositions de remarques :

- Compatibilité, entre le SAGE du Haut-Allier et le projet, non traitée => aucune prise en compte des dispositions du SAGE,
- Aucune précision n'est apportée quant à l'existence légale de l'ouvrage,
- La présence historique de moule perlière est citée. Cependant aucune précision n'est apportée concernant le protocole et le secteur étudié pour la recherche de moules perlières ayant abouti à la conclusion d'absence de cette espèce, alors que des témoignages locaux récents (2015) indiquent la présence de moules perlières en aval du TCC,
- Absence d'information concernant l'impact cumulé du projet avec les ouvrages existants,
- Page 145 : « La CLE = elle s'interroge, compte tenu des mesures de réduction qui seront mises en œuvre, sur la nécessité de compenser ». *=> Contact par téléphone en février 2017, il a été répondu que la CLE ne pouvait pas se prononcer sans avoir connaissance du dossier et donnerait son avis en fonction des mesures proposées*,
- Informer la CLE des résultats obtenus dans le cadre des suivis d'espèces effectués.

SAGE HAUT-ALLIER

Points divers

SAGE
HAUT-ALLIER

Points divers

- Etude zones humides => prélocalisation terminée,
- Phase de concertation :
  - Lundi 16 avril à 14h30 = Secteur 1 « Senouire » à Berbezit
  – Mardi 17 avril à 10h = Secteur 2 « Ally » à Blassac (en attente de validation)
  – Mardi 17 avril à 14h30 = Secteur 3 « Affluents Langeadois » à Chanteuges (salle polyvalente)
  – Mercredi 18 avril à 10h00 = Secteur 4 « Margeride » à Venteuge
  – Mercredi 18 avril à 14h30 = Secteur 5 « Devès » à Saint Haon.
- Comité de pilotage le 27 avril à 14h30 à Langeac

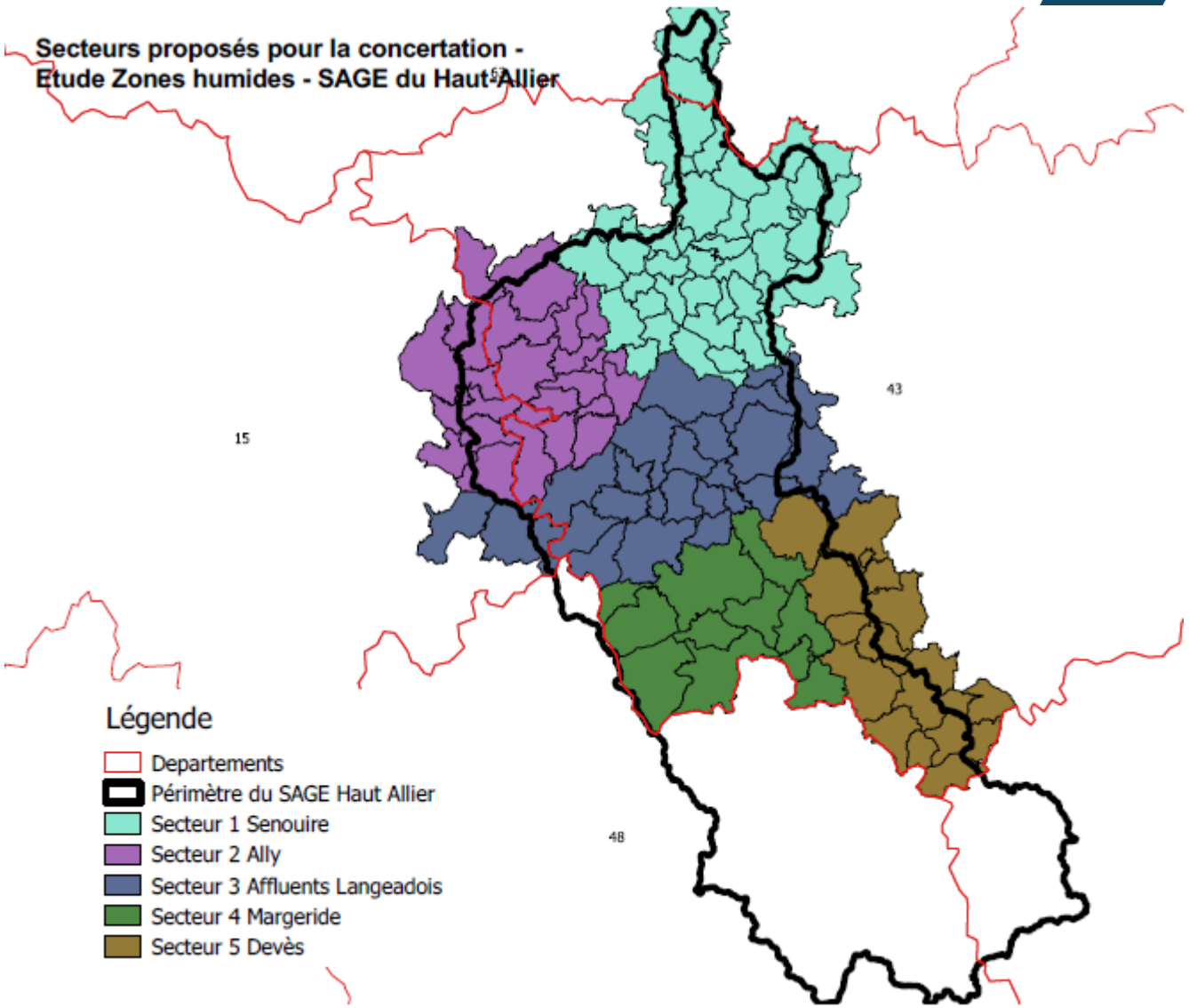

SAGE HAUT-ALLIER

Merci de votre attention

Avec la participation financière de :